

## L'Europe des réalistes

(file Janvier 1971)

PAR FRANCO M. MALFATTI

*Le nouveau président de la Commission des Communautés européennes, ancien collaborateur d'Alcide de Gasperi, d'Amintore Fanfani et d'Aldo Moro, était engagé en Italie dans une brillante carrière politique. Il explique ici pourquoi il a accepté le poste de président de la Commission de Bruxelles et comment il compte faire avancer l'Europe sur la voie tracée par les gouvernements des six États membres : création de l'union économique et monétaire avant la fin de la présente décennie.*

J'ai accepté le poste de président de la Commission européenne à la fois par devoir et pour rester cohérent avec moi-même, avec mon passé de militant et d'homme politique, et avec ma conception du monde. Je suis d'une génération qui a participé à la résistance contre le fascisme et qui s'est engagée dans le combat politique au sein d'un mouvement populaire, celui de la démocratie chrétienne, dès le lendemain de la libération de Rome. En tant que démocrate chrétien italien, je suis un Européen convaincu, et sur cette option fondamentale je n'ai jamais varié, que ce soit dans mes fonctions de délégué national de la Jeunesse démocrate-chrétienne, dans ma collaboration avec des hommes comme Alcide de Gasperi et Amintore Fanfani, ou dans les responsabilités politiques que j'ai assumées dans les différents gouvernements italiens.

Ce n'est pas en technocrate que j'aborde mes fonctions de président des Communautés européennes, mais en homme politique, et en homme d'action. A cet égard, le travail que j'ai entrepris à Bruxelles me passionne d'autant plus que nous nous trouvons aujourd'hui devant une tendance certaine de relance de la construction européenne.

Avant d'examiner les principaux éléments de cette conjoncture favorable, et de préciser les contours de l'action qu'elle exige, je voudrais m'expliquer sur un fait déterminant

pour l'avenir de l'Europe : l'attitude de la jeunesse, et notre responsabilité vis-à-vis d'elle. La motivation profonde qui a porté ma génération vers les idéaux européens, c'est l'expérience du fascisme et la réaction qu'elle a entraînée contre toute forme de nationalisme. Cette prise de conscience a produit ses premiers effets dans une situation très particulière de nos pays et du monde, celle créée par la guerre froide.

Un dialogue  
ouvert  
avec les jeunes

Il faut que nous comprenions que la génération actuelle, qui est une génération d'après le fascisme, et même d'après la guerre froide, vit une expérience historique totalement différente. Il ne faut donc pas s'étonner si son attitude et ses exigences vis-à-vis de l'idée européenne sont également différentes des nôtres. Certes, une enquête communautaire a montré que 74 % des jeunes étaient favorables à l'unification de l'Europe. Vis-à-vis de la jeunesse, notre génération doit à la fois savoir prendre ses responsabilités, et faire son examen de conscience.

La construction communautaire est longtemps apparue trop liée, pour l'opinion publique, à des négociations tarifaires ou à l'organisation de certains marchés, et le processus d'intégration s'est trouvé identifié presque exclusivement aux problèmes économiques. Certaines lenteurs dans la construction communautaire ont provoqué un sentiment de lassitude dans l'opinion publique et surtout dans la jeune génération.

Nous pouvons comprendre les jeunes et leur insatisfaction, et nous sommes désireux de répondre aux critiques et d'accepter les suggestions qui peuvent être avancées d'une façon réaliste. Il faut toutefois être attentif à ne pas confondre la compréhension des jeunes avec la démission des adultes. Je crois personnellement qu'il faut établir un dialogue ouvert et concret avec les jeunes sur les grands problèmes de l'Europe, sur ce que la communauté peut ou devrait faire. On ne peut pas contester l'avenir, il faut le construire.

Les nouvelles générations élèvent la voix pour exiger une participation politique et sociale plus grande, soulevant par là, même si elles ne le font souvent que d'une façon purement existentielle, non seulement les problèmes de participation démocratique, mais aussi des dangers tout aussi réels pour la démocratie de notre temps : le risque pour les organes représentatifs et politiques responsables de se voir dépossédés en fait des pouvoirs de décision.

Elles demandent aussi un développement économique et social plus humain, plus rationnel et plus juste, une politique extérieure plus engagée et plus généreuse dans la recherche de solutions aux problèmes du Tiers monde. Pour beaucoup de jeunes, aujourd'hui, l'unification européenne est chose faite, la réconciliation des peuples est une donnée acquise,

l'organisation économique du continent pourrait être un grand dessein, mais, dans l'esprit de nombreux jeunes, elle est actuellement l'affaire de grandes entreprises ou de certains milieux économiques plutôt que celle des citoyens du continent. Il est important, il est capital que le nécessaire soit fait pour que les énergies et la réflexion critique des jeunes s'orientent vers des actions concrètes et constructives qui réclament avant tout l'engagement et la responsabilité personnelle. On ne peut, en effet, à la fois demander de participer intensément et de se détacher de la réalité.

Je suis profondément convaincu que les jeunes ne peuvent pas ne pas considérer comme un objectif majeur, susceptible de frapper leur imagination et de susciter leur enthousiasme, l'organisation économique et politique du continent européen avec des moyens précis, la possibilité pour l'Europe de jouer un rôle effectif dans la solution des grands problèmes mondiaux allant de la paix à la coopération avec le Tiers monde, la recherche d'une société plus humaine, plus juste, plus généreuse au niveau européen, la définition d'un modèle de vie européenne indépendant des modèles existant à l'Est ou à l'Ouest.

La communauté est une réalité projetée vers l'avenir et un élément de cohésion en Europe. L'Europe, par ailleurs, est le cadre valable pour poser le problème de notre société industrielle, pour affronter dans une approche politique globale les problèmes de l'éducation, de la formation continue, du type de société, de qualité de vie et pour répondre ainsi aux aspirations des jeunes Européens, mais tout cela ne pourra être réalisé qu'avec leur concours, leur réflexion critique et leur engagement responsable.

L'événement  
le plus important  
de ces  
dernières années

Pourquoi la conjoncture est-elle aujourd'hui particulièrement favorable à une relance de l'Europe ? La première raison, c'est le sommet de La Haye, qui a réuni à la fin de 1969 les chefs d'Etat et de gouvernement des six pays. Ce fut, à mon avis, l'événement européen le plus important de ces dernières années. Les décisions prises à cette occasion — transformer la communauté en union économique et monétaire, élargir la communauté par l'adhésion de nouveaux membres, relancer le processus d'unification politique, etc... — constituent un saut en avant qualitatif sur la voie de la construction européenne. A condition, naturellement, que ces décisions soient appliquées ; et tout le monde sait que de telles transformations ne peuvent pas être obtenues sans un renforcement démocratique des institutions de la communauté avec un transfert progressif aux institutions existantes de pouvoirs réservés jusqu'à présent aux gouvernements nationaux.

Nous sommes dès maintenant arrivés à un tel degré d'imbrication entre les six pays que toutes les décisions com-

portent de plus en plus une dimension politique : le passage de l'union douanière à l'union économique et monétaire est à cet égard décisif. Les gouvernements sont d'accord sur la nécessité de créer, à terme, une monnaie européenne. On sait l'importance des attributs de souveraineté liés à la notion même de monnaie dans toute l'histoire européenne, et le rôle des questions financières dans l'émergence des régimes parlementaires. Il est donc évident que le processus, déjà engagé, qui doit nous mener à la monnaie commune, devra comporter également une transformation qualitative sur le plan des institutions. D'ailleurs les gouvernements nationaux, lorsqu'ils ont pris leurs décisions à La Haye, puis dans les réunions ultérieures au niveau ministériel, étaient conscients de cette nécessité, qui a été explicitement reconnue par le Conseil en juin 1970 : « L'union économique et monétaire signifie que les principales décisions de politique économique seront prises au niveau communautaire, donc que les pouvoirs nécessaires seront transférés du plan national à celui de la communauté. »

**Une étape décisive :  
l'union  
monétaire**

L'objectif fixé — monnaie commune, ou son équivalent : monnaies à parités fixes — doit être réalisé avant la fin de la présente décennie. C'est une période plus courte que celle qui a permis de créer l'union douanière ; or l'institution d'une union monétaire et économique est une entreprise beaucoup plus complexe, plus lourde de conséquences. Elle exige de nombreuses décisions communautaires sur le plan de la monnaie, des politiques budgétaires, fiscales, etc. En prenant en connaissance de cause une telle décision, les gouvernements ont accompli à coup sûr un geste important, fondé sur une volonté politique de progresser sur la voie européenne ; ils ont dépassé le stade des déclarations de bonnes intentions puisqu'il s'agit de prendre des décisions complexes à la fois sur le plan technique et politique. Il est certain que nous n'avancerons pas sur un tapis de roses. Mais l'essentiel, pour moi, c'est qu'une stratégie ait été définie, un but précis assigné ; l'action quotidienne relève maintenant de la tactique et de l'évaluation des possibilités du moment.

Le poids économique de la communauté dans le monde contribue lui aussi à renforcer la signification politique des décisions communautaires. La communauté des Six est devenue la première puissance commerciale du monde. Or, dans les négociations commerciales, il s'agit de moins en moins des seuls problèmes de contingents et de droits de douane ; la politique commerciale touche des problèmes aussi importants que l'aide technique, le crédit, l'aide au développement, etc. Dans ces conditions, la communauté doit se présenter désormais en tant que telle, comme un interlocuteur unique, à la table des négociations : c'est ce qu'elle a fait dans le cadre du GATT, lors du « Kennedy-Round » et vis-à-vis du Japon.

La politique commerciale commune est une obligation qui découle directement du traité de Rome ; il est donc indispensable que nous tentions de traduire dans des faits toutes les possibilités données par le traité, à un moment où le poids commercial de la communauté dans le monde a atteint une telle ampleur. Il est évident aussi que nous devons nous attacher à une interprétation dynamique des articles du traité, qui a été rédigé à une époque où les tarifs douaniers et les contingents constituaient les moyens essentiels d'une politique commerciale, alors qu'aujourd'hui ce ne sont plus, comme je l'ai déjà souligné, que des moyens marginaux.

L'enjeu sera particulièrement important lorsqu'il s'agira de définir cette politique commerciale commune vis-à-vis des pays de l'Est, pays à commerce d'Etat, dont les relations avec les Six ne cessent de croître et désormais, en conformité avec la décision du Conseil de décembre 1969, les échéances sont proches.

Il est d'ailleurs certain que cette puissance commerciale ne crée pas seulement des avantages pour les Européens. Nous devons faire face, notamment aux Etats-Unis, à des tendances protectionnistes. Là aussi, nous sommes au bord d'un problème politique. Mais je voudrais préciser à cet égard que de telles divergences d'intérêt me paraissent normales, et qu'il faut les réduire à leur juste mesure. Il me semble prématuré de parler, comme le font certains, de tendances isolationnistes de l'Amérique vis-à-vis de l'Europe. En raison de la situation mondiale et des responsabilités qu'y exercent les Etats-Unis, il est un peu simpliste d'interpréter la moindre divergence d'intérêt avec l'Europe comme la manifestation d'une tendance isolationniste. Je pense qu'il ne faut pas dans ce domaine se laisser égarer par des impressions, mais s'en tenir aux faits, c'est-à-dire dans ce cas à l'attitude concrète des Américains vis-à-vis de l'Europe. L'un de ces faits, pour moi, c'est que Washington souhaite la construction d'une Europe unie, et son élargissement par l'inclusion, notamment, de l'Angleterre comme l'ont confirmé à plusieurs reprises différents membres de l'administration du président Nixon. L'engagement, du côté européen, n'est pas moins clair. Le communiqué de La Haye a rappelé explicitement la fidélité de l'Europe à ses amitiés traditionnelles.

L'Europe  
ne peut  
rester absente

Il n'en reste pas moins que l'évolution de la situation mondiale, à l'Ouest comme à l'Est, est aujourd'hui un facteur puissant d'incitation à la construction de l'Europe. On a souvent noté l'absence de l'Europe dans des événements aussi importants que ceux du Proche-Orient ; le ministre des Affaires étrangères d'un pays arabe a évoqué récemment les conséquences de cet effacement en le regrettant. On connaît aussi l'appel croissant que les pays de l'Est adressent aux

économies des pays occidentaux, et les perspectives ouvertes par la normalisation des relations entre la République fédérale et l'URSS, après le traité germano-soviétique. Tous ces éléments de la situation internationale sont, selon moi, autant de raisons nouvelles de relancer l'union européenne.

L'élargissement de la communauté par l'adhésion de nouveaux membres contribuera à cette relance. Certains craignent que cette évolution n'entraîne une dilution de la communauté. A ce propos je voudrais souligner que toute notre action et toutes les décisions prises depuis le sommet de La Haye ont pour but le renforcement de la communauté, et excluent la perspective d'une zone de libre échange, dont on agite parfois le spectre. Toute la stratégie communautaire et le travail en cours pour réaliser dans un délai très bref l'union économique et monétaire vont dans le sens opposé à la dilution de la communauté. Dans ce contexte, je crois pour ma part que l'élargissement lui-même entraînera un renforcement de la communauté et de son poids dans le monde.

#### Un transfert des compétences nationales

Les problèmes que pose le transfert progressif à la communauté de certaines compétences jusqu'à présent réservées aux gouvernements nationaux doivent être abordés avec réalisme, et sans esprit dogmatique. Ces transferts toucheront toutes les institutions de la communauté. En ce qui concerne le parlement, il est évident que l'accroissement du rôle de la communauté dans le domaine économique et monétaire devra entraîner un renforcement de son pouvoir de contrôle, et la question du pouvoir d'initiative parlementaire est dès maintenant posée. Cette évolution trouvera son aboutissement logique dans l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

En ce qui concerne le rôle de la Commission, certains ont cru déceler dans les préoccupations que j'ai exprimées une prudence excessive. Or j'ai dit, et je répète, même si cela peut heurter des sensibilités et ouvrir des polémiques, que le rôle de la Commission est décrit avec précision dans le traité de Rome et que c'est à cette référence qu'il faut se tenir. C'est un rôle à la fois technique et politique. La Commission est une institution profondément originale, qui dispose à la fois du pouvoir d'initiative et du pouvoir de proposition. Elle n'est ni un super-gouvernement, ni un secrétariat du Conseil. Son pouvoir d'initiative et de proposition lui confère une fonction politique ; d'après le traité, le Conseil n'a pouvoir de décision que sur proposition de la Commission. Il est donc parfaitement inexact de dire que le Conseil est « le véritable exécutif de la communauté ». Considérer la Commission comme un organe de simple exécution serait par conséquent contraire au traité. Mais j'estime en outre que

la mouvance de la réalité politique dans laquelle s'inscrit l'évolution de notre communauté exige une interprétation non pas restrictive mais dynamique du rôle des différentes institutions communautaires, et c'est vrai aussi pour la Commission.

Il importe cependant là aussi d'être réaliste : nous avons une action en cours, et c'est sa réalisation qui compte ; il ne me paraît pas sérieux d'enfermer dans des schémas étroits les réalités de demain. Nous avons à faire avancer la construction européenne dans les réalités et dans l'environnement politique d'aujourd'hui. C'est sur eux qu'il faut agir, avec les moyens qui sont à notre disposition.